

Attentats de Madrid en 2004: vingt ans de prison requis contre un Marocain

RABAT (AFP) - Le procureur du tribunal antiterroriste de Salé, près de Rabat, a requis une peine de 20 ans de prison contre Hicham Ahmidan, soupçonné d'implication dans les attentats de Madrid en mars 2004, a-t-on appris jeudi de source judiciaire.



© AtlasVista

Portrait du 26 avril 2004 d'Hicham Ahmidan, un Marocain soupçonné d'implication dans les attentats de Madrid en mars 2004 (© AFP/Archives)

Le procès d'un autre Marocain, Abdellilah Ahriz, également soupçonné d'implication dans les attentats de Madrid, a pour sa part été reporté au 18 décembre par le même tribunal à la demande de son avocat, a-t-on ajouté de même source.

Concernant Hicham Ahmidan, le procureur a estimé que les faits prouvaient l'appartenance de l'accusé à un groupe terroriste ainsi que son rôle dans la fourniture de matériel ayant servi dans ces attentats (191 morts et plus de 1.800 blessés).

Des traces ADN de Hicham Ahmidan avaient été découvertes dans l'habitation qui servait de repaire aux membres du groupe, en plus de "ses empreintes digitales sur deux véhicules utilisés par les terroristes", a ajouté le procureur.

"L'accusé a présenté une aide logistique au groupe qui a exécuté ces attentats", a-t-il affirmé.

L'avocat de Hicham Ahmidan, Me Ali Ammar, a réclamé l'acquittement de son client pour "absence de preuves", précisant qu'il avait été arrêté au Maroc le 6 mars 2004 alors que les attentats de Madrid avaient eu lieu le 11 mars.

La cour n'a pas indiqué quand elle rendrait son verdict dans cette affaire.

Abdelilah Ahriz, âgé de 29 ans et originaire de Kénitra (à une trentaine de km au nord de Rabat), est quant à lui poursuivi notamment pour "constitution de bande criminelle dans le but de commettre un acte terroriste, complicité dans la destruction de moyens de transport et voies publiques à l'aide d'explosifs".

Son avocat, Me Abdellatif Nouari, a demandé le report du procès pour "s'entretenir avec (son) client et préparer une stratégie de défense".

Le juge espagnol Juan Del Olmo, chargé de l'instruction dans l'affaire des attentats de Madrid, avait auditionné Abdelilah Ahriz à Salé en décembre 2007 dans le cadre d'une commission rogatoire internationale.

En février 2008, à partir de prélèvements au Maroc, la police scientifique espagnole avait conclu que l'ADN d'Abdelilah Ahriz était identique à des empreintes génétiques retrouvées sur deux lieux différents en Espagne fortement liés aux attentats de Madrid.

Le prévenu, après avoir été acquitté en appel en mai 2007 au Maroc d'une peine de trois ans de prison, a été arrêté fin janvier 2008 et placé en garde à vue pour son implication présumée dans ces attentats.

Publié le: 04/12/2008 à 13:45:02 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/attentats-madrid-a149907.html>